

adopté.

- Le projet de traité de conciliation est annexé.
- donne mandat à M. le Maire pour déposer à un effet d'effet en réce
de la députation du canton de la
dans demandé à M. le Maire pour déposer à un effet d'effet en réce
de la députation du canton de la

TRAITÉ DE CONCILIATION.

Ende, M. Max Brusset, Député Maire de Ragny autorise par déclaration
du Conseil Municipal en date du

Ed M.

Il a été convenu ce qui suit:

Article 1. La Ville de Ragny remet à M. ... les billets, valables au Pape
commerciales sur conditions précisées dans les articles ci-après.

Article 2. M. ..., tenu des ouvertes le 11.6. qui lui étaient opposés, lors
des foires de 18^{me} 30 à 18^{me} 30. On l'aura au payement, de celle d'
envers jusqu'à 20 hau.

D'endant la foire de Ragny, il demandera à Ragny, 8 hau arret,
Gouesphie) et les fêtes de Pentecôte (au dénouement de la Pentecôte au Pape
lorsant) les M. C. indiquent au moins jusqu'à 22 hau.

D'endant la saison estivale, du 1er juillet au 15 octobre. A ce
estivale envers jusqu'à minuit.

Article 3. Pendant le hiver et l'hiver, le concours n'aura pas d'effet, pendant
lequel local sera actif. Il a la possibilité de se faire remplir
par une personne de son choix et non sans approbation personnelle.